



Objet: préavis de grève de 24 heures pour le 2 Novembre 2019 à l'Agence Distribution Est.

Monsieur le Directeur de l'Agence Distribution Est,

Les Organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC, FOCOM et SUD déposent un préavis de grève de 24h00, couvrant l'ensemble du personnel de l'Agence Distribution Grand Est pour la journée du 2 Novembre 2019.

Le réseau de distribution est sous tension depuis des années avec son cortège de fermeture de boutiques qui n'est, malheureusement pas encore terminé. Concomitamment, les départs n'ont jamais été aussi nombreux du fait du manque de reconnaissance et de promotions notamment pour les Responsables de Boutiques et leurs Adjoints.

La mise en œuvre de l'Accord RCQ a également fait beaucoup de déçus parmi les équipes de vente qui espéraient un peu plus de reconnaissance du fait de la dégradation continue des conditions de travail.

A ce titre, les Organisations Syndicales revendiquent :

Pour l'emploi :

- Des embauches supplémentaires de conseillers clients afin de combler les départs.
- Des recrutements immédiats de RB dans les boutiques qui en sont dépourvues.
- Des recrutements immédiats d'ACAC dans les boutiques qui en sont dépourvues.

Pour les conditions de travail :

- Le retour à de vraies formations en présentiel. La digitalisation et les formateurs externes ayant montré leurs limites.
- La présence régulière en boutiques de formateurs notamment lors de l'arrivée de nouveaux vendeurs (CDD/Intérim et recrutements externes).
- Le respect de l'accord vie privée/vie professionnelle lors de l'élaboration des plannings vendeurs avec le maintien, pour ceux qui le souhaitent, de leur planning en semaine de 4 jours sur l'ensemble du cycle qui constitue une attente forte des salariés exprimée lors de l'expertise CHSCT.
- L'élaboration des objectifs basés sur le potentiel réel de chaque boutique pour tous les OPC
- Une reconnaissance accrue du travail des conseillers en boutique sur leurs métiers et sa pénibilité qui n'a pas été suffisamment prise en compte lors des derniers entretiens ARCQ.
- L'arrêt du management à coups de tableaux Excel.
- Le retour à des moments de convivialité pour les vendeurs au sein de la boutique et à minima au sein du même secteur vente.
- Un service RH de proximité repensé, plus proche des salariés. Le domaine RH ne doit plus reposer sur les managers de boutique.


Pour les salaires et rémunérations :


- Un suivi des SAM plus rapide et disponible pour le vendeur.
- Le décalage tarifaire est de plus en plus important entre les offres Fibre disponibles en boutiques et celles disponibles sur le portail, comment faire pour que les Conseillers Clients puissent atteindre leurs objectifs malgré ce désavantage ?
- La mise en place d'un PDI pour tous les vendeurs dont l'ancienneté CDI est supérieure à 3 ans qui ne sont pas encore en bande D.
- Le passage en Dbis (ou 3.2 pour les AFO) de toutes les personnes qui occupent le poste d'ACAC depuis plusieurs années.


Pour le réseau de distribution :

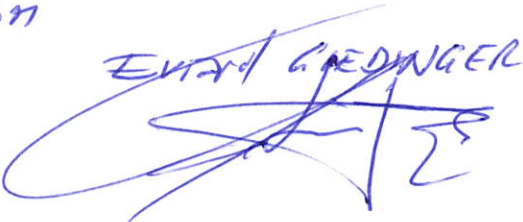
- Le maintien, en 2020, du réseau de distribution tel qu'il est actuellement.
- L'intégration de la filiale GDT et de ses salariés au sein d'Orange maison mère avec bénéfice de la CCNT.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la CGT : Michel ESSELIN


Pour la CFTC : Dominique STEIGER


Pour SUD : Nadine GRANDMOUGIN


Pour FOCon
EVAZ GREDINGER


Pour la CFDT : Olivier ULPAT
